

Alcool au volant : pas de tolérance zéro à l'horizon

« Je pense que lorsqu'on conduit, on ne doit pas boire » : c'est avec cette phrase, prononcée alors qu'il est l'invité du Grand Jury RTL-Le Figaro-TF1/LCI, que Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture, a mis le feu aux poudres. Il s'est dit en effet favorable à un abaissement de la limite autorisée pour l'alcool lorsqu'on conduit à, tout simplement, zéro.

Que les Français ne s'inquiètent pas : le gouvernement ne prévoit pas d'interdire le petit verre de vin à table.

Une sortie maladroite ou pas ?

La prise de position du ministre de l'Agriculture, dimanche 17 novembre 2019 sur RTL, a fait l'effet d'une bombe. Pourtant, certains pays de l'Union européenne ont mis en place un système de « tolérance zéro » pour l'alcool au volant : la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie tandis que d'autres ont un taux inférieur à celui de la France.

Dans l'Hexagone sont en effet tolérés 0,5 g/L pour les conducteurs et 0,2 g/L pour les jeunes conducteurs. Le ministre de l'Agriculture, en se positionnant en faveur d'une tolérance zéro, il s'est surtout positionné en faveur d'un serrage de vis de la législation en vigueur. Objectif, bien évidemment, réduire la mortalité sur les routes puisque 30% des accidents les plus graves en France sont liés à l'alcool au volant, selon les statistiques de la sécurité routière.

Matignon refuse la mesure en bloc

Face à la réaction populaire, ainsi qu'à celle de la FNSEA, la fédération des exploitants agricoles, Matignon a de suite annoncé que la mesure n'était « pas réaliste » et qu'au final les effets bénéfiques sur la Sécurité routière seraient moindres. Selon les chiffres, deux accidents mortels sur trois liés à l'alcool au volant auraient pour cause une alcoolémie « qui dépasse le triple du seuil légal ». Autant dire que ces conducteurs ne seraient pas sensibles à une baisse du taux d'alcool autorisé à zéro.

De plus, et alors que la grogne des Gilets jaunes est encore fortement présente, une telle mesure nécessiterait une multiplication des contrôles, ainsi que des situations fortement problématiques : il est possible d'avoir un taux d'alcool supérieur à 0 sans forcément consommer de l'alcool sous forme de boisson. Un dessert légèrement alcoolisé voire la transformation naturelle des aliments lors de la digestion peuvent augmenter l'alcoolémie.